

<b>SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV</b>	Date	30.06.2025	Folio n°
	Délibération	2025-111	
	Nature	5.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

Syndicat Mixte  
**Normand'Innov**

**Siège Social**

Flers Agglo  
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX  
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

**SEANCE N° 19 DU 30.06.2025**  
15 questions numérotées 2025-98 à 2025-112

## DELIBERATION

**FIXATION DES TARIFS  
DELEGATION DU CONSEIL SYNDICAL  
A MADAME LA PRESIDENTE**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN - Présidente du Syndicat Mixte, sauf pour la question n° 2025-101, présidée par Alain LANGE.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

**Conseillers titulaires :** Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

**Conseillers suppléants :** Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémy PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Lori HELLOCO	José COLLADO	Ensemble de la séance
Yves GOASDOUE	Jérémy PREVOST	

**Procurations :**

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

**Excusé :** /

**Absents :** Julie BARENTON-GUILLAS, Laurent BEAUVAIS et Jacques FORTIS.

EFFECTIF  En exercice : 10  Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2025-98 à 2025-100	7	7
	2025-101	6	6
	2025-102 à 2025-112	7	7

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
24.06.2025	10 H 00	Gilles RABACHE	12 H 20	02.07.2025	07.07.2025

# RAPPORT

Présenté par  
Sophie GAUGAIN  
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	19	30.06.2025	N° d'ordre	N° délibération
				14	2025-111

<b>OBJET</b>	<b>FIXATION DES TARIFS – DELEGATION DU CONSEIL SYNDICAL A MADAME LA PRESIDENTE</b>
--------------	--

TD/EA

Chers collègues,

Par délibération n° 2025-85 du 07 février 2025, vous avez délégué à Madame la Présidente :

- compétence pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres lancés selon une procédure adaptée et une procédure sans publicité ni mise en concurrence ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- compétence pour prendre toute décision concernant la création des régies de recettes et d'avances, ainsi que la nomination des régisseurs.

Il vous est proposé de déléguer une autre compétence.

En effet, l'activité exercée par le Centre d'Essais Dynamique (C.E.D.) s'inscrit dans le cadre d'un marché mondial compétitif. De plus, le coût de ses approvisionnements dépend des fluctuations des marchés mondiaux. En conséquence, il convient de disposer d'une capacité à adapter les tarifs en cours d'année en fonction de ces paramètres et de la politique commerciale du C.E.D.

Il vous est donc proposé de déléguer à Madame la Présidente la fixation des tarifs et de l'autoriser à déléguer la signature des tous actes visant à fixer un tarif du C.E.D à son directeur. La construction des devis se fera sur la base d'éléments de composition, activité par activité, des items suivants :

- **Crash-test/catapulte** => annexe jointe.
- **Activité vibratoire** : valeur moyenne avec fourchette haute et basse, par typologie d'essais

Intitulé	Coût /jour seuil bas 30 %	Coût /jour	Coût /jour seuil haut 30 %
Essai sismique	1.624	2.320	3.016
Caractérisation	1.029	1.470	1.911
MS	840	1.200	1.560
R100	2.016	2.880	3.744
Endurance	966	1.380	1.794
Prestation complémentaire	560	800	1.040

- **Activité laboratoire matériaux**: prestations facturées à 105 €/ heure, avec majoration possible de 0 à + 30%.

<b>SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV</b>	Date	30.06.2025	Folio n°
	Délibération	2025-111	
	Nature	5.4	
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE</b>			

Par ailleurs, lorsque le CED réalise des essais, il se doit de signer avec le client un accord de confidentialité. Celui-ci définit les conditions régissant la divulgation, l'utilisation et la protection des Informations Confidentielles divulguées par le client dans le cadre des essais aux personnels du CED.

Il sera rendu compte aux membres du Conseil Syndical, à chaque séance, des décisions prises sur délégation.

Cette possibilité est ouverte par nos statuts qui prévoient en leur article 7 que « *le Président et le bureau peuvent par délégation être chargés du règlement de certaines affaires* ». L'article 21 des statuts de la régie disposent quant à eux que « *Le Directeur (...) peut, sous la surveillance et la responsabilité du Président du Syndicat, recevoir en toutes matières intéressant le fonctionnement de la régie, délégation de signature de ce dernier (...)* »

#### **IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :**

- 1 - RAPPELER** les délégations de compétence précédemment consenties à Madame la Présidente, à savoir :
- compétence pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres lancés selon une procédure adaptée et une procédure sans publicité ni mise en concurrence ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
  - compétence pour prendre toute décision concernant la création des régies de recettes et d'avances, ainsi que la nomination des régisseurs.
- 2 - DELEGUER** à Madame la Présidente compétence :
- pour fixer les tarifs des prestations réalisées par le Centre d'Essais Dynamique de Normand'Innov.
  - pour signer les Accords de Confidentialités des clients pour les prestations réalisées par le Centre d'Essais Dynamique.
- 3 - STIPULER** que Madame la Présidente pourra consentir délégation de signature :
- pour la fixation de ces tarifs au Directeur du Centre d'Essais Dynamique,
  - pour les Accords de Confidentialité au Directeur du Centre d'Essais Dynamique.
- 4 – PRECISER** qu'il sera rendu compte aux membres du Conseil Syndical, à chaque séance, des décisions prises sur délégation

**ADOPTE A L'UNANIMITE.**

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Yves GOASDOUE